

Vie de l'association

Les parutions du bulletin MCLV :

N° 1 année 2004 : Peuplement au Moyen-âge. Epizootie 1714

N° 2 année 2005 : Les Abbayes Laiques

N° 3-1 année 2006 : Etat des villages sous Louis XIV

N° 3-2 année 2006 : L'école dans nos villages

N° 4 année 2007 : L'émigration

N° 5 année 2008 : Les moulins

N° 6 année 2009 : L'eau et ses usages

N° 7 année 2010 : Maisons et familles

N° 8 année 2011 : Nos villages au siècle dernier

N° 9 année 2012 : Les maisons et l'habitat dans nos communes

La « Lettre aux adhérents »

Afin de tenir informé nos adhérents de la vie de notre association, nous publions régulièrement la « Lettre aux adhérents » adressée soit par courrier électronique soit par la Poste.

Pensez à nous signaler toute modification d'adresse.

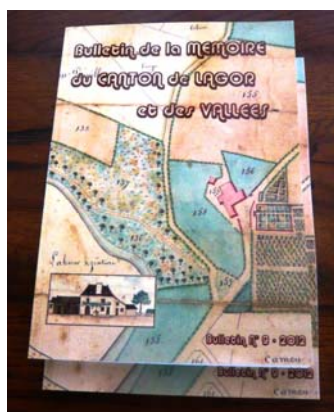
Assemblée Générale de la " Mémoire du Canton de Lagor et des Vallées "

Bésingrand 13 juin 2012

Accueillie par Michel Laurio, maire de la commune et en présence de Jacques Cassiau-Haurie Conseiller Général, l'assemblée générale de l'association **MCLV** s'est tenue le mercredi 13 juin 2012 à 18 h 30 à Bésingrand.

Jean Ouerdane, président de l'association a ouvert la séance, présentant un bref rapport moral de l'association. Il a ensuite évoqué les différentes activités effectuées par l'association depuis l'Assemblée Générale précédente :

- Edition du bulletin annuel qui traite cette année de l'origine du nom des maisons et de leur permanence et des particularités de l'habitat de nos communes.
- Organisation de la journée du Patrimoine à Ste Suzanne en septembre 2011.
- Programmation de conférences :
 - à Lagor sur les enfants abandonnés par A. Castetbon,
 - à Maslacq sur la création du bourg de Maslacq en 1298 par B. Cursente
- Soirée "généalogie" à Loubieng
- Participation aux journées du livre en octobre à Orthez.
- Création d'une lettre aux adhérents pour tenir au courant de nos activités et les inviter à participer aux



manifestations organisées par MCLV.

La généalogie occupe une grande part des activités, l'objectif étant de finir le dépouillement des registres d'Etat Civil dans toutes les communes et de publier ces données sur notre site internet au moyen du logiciel "Hérédis" qui permet d'établir les liens de parenté entre les personnes.

Une permanence est assurée pour accueillir tous ceux qui veulent utiliser nos archives pour faire leur propre généalogie chaque vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 dans notre local 5, rue de Haderne à Loubieng.

Le rapport financier avec un bilan largement positif pour l'année 2011 a été ensuite présenté par le trésorier Maurice Rathier.

L'assemblée a approuvé ces rapports à l'unanimité. Tout comme elle a approuvé le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration et l'élection d'un nouveau membre : Isabelle Jegoux-Chardier.

Elle a également approuvé l'augmentation de la cotisation annuelle qui passera de 18 € à 20 € en 2013.

Pour clore cette assemblée, Christian Bouché, architecte du CAUE a fait un exposé illustré de quelques exemples photographiques sur les particularités de l'habitat dans notre région. Exposé qui a été fort apprécié.

Le bulletin 2012 a été ensuite distribué aux adhérents présents. et la municipalité invitait à prendre part au pot de l'amitié.

Christian Bouché durant son exposé.



Journée du Patrimoine

15 septembre 2012

Mourenx-Bourg

Le rendez-vous avait été donné à l'église du bourg à 15 heures. André Clin accueillait les visiteurs pour une présentation de l'église Ste Magdeleine, de son histoire et des récentes restaurations que la municipalité avait récemment effectuées, en particulier le retable classé, comme aussi l'ostensoir offert par Napoléon III et la croix de procession. Une lecture d'un ancien devis de 1822, a aidé les participants à imaginer le chœur dans sa décoration de l'époque.

La suite de l'évocation du patrimoine de Mourenx s'est poursuivi sur le chemin, menant à la salle des ponts jumeaux où devait se terminer cette journée, tout en découvrant les lieux où avaient vécu les personnages célèbres de Mourenx : **Jean Herran et Charles Moureu.**



Le "*Couvent*" où s'était tenu très brièvement une école libre des filles tenue par les « *Servantes de Marie* » était la maison natale du premier **Jean (Victor) Herran**. Après des études de pharmacie à Oloron puis à Bordeaux, ce dernier a émigré en Amérique centrale où il a fait une brillante carrière médicale et surtout politique qui avait fait sa fortune et l'avait amené après son retour en France à fréquenter les grands de ce monde dont Napoléon III.

La maison natale de **Charles Moureu** et son buste en bronze, dont la première version avait été fondue en 1794, furent avec l'arbre de la liberté les derniers arrêts avant d'atteindre la salle municipale.



Là, Maurice Rathier nous faisait découvrir le grand savant chimiste et pharmacien qu'était **Charles, François, Léon Moureu (1863-1929)**, en illustrant ses propos de nombreuses photos et de documents.

La dernière partie était consacrée à l'abbaye laïque de Mourenx

La manifestation s'est terminée vers 18 heures par un vin d'honneur offert par la municipalité, sous la présidence de Patrice Laurent 1^{er} adjoint, d'Olivier Mounolou adjoint à la culture et de Jean Claude Bergé délégué au Bourg.

BESINGRAND

Inauguration de la stèle commémorative

En 2009 les recherches effectuées par l'Association « Mémoire du Canton de Lagor et de la Vallée du Laa » confirmaient l'oubli du poilu Jean LAMBERT mort au front le 23 août 1914

Son nom ne figurait alors sur aucun Mémorial ou Monuments aux Morts en France.

Interrogé, Monsieur LAURIO, maire du village, tombait des nues, d'autant que BÉSINGRAND ne possède pas de Monuments aux Morts, car disait-il aucun villageois n'étaient morts en 1914-1918, en 1939-1945, en Indochine, en Algérie ...

Il fallait réparer cet oubli.

Monsieur le Maire et ses administrés ont décidé d'installer une stèle en mémoire de Jean LAMBERT Mort pour la France.



L'inauguration s'est déroulée le 10 novembre 2012 en présence de Monsieur le Préfet, de Monsieur le Député, de nombreux élus, d'un détachement militaire, des délégations d'Anciens Combattants

(25 Drapeaux présents !) et bien entendu de nombreux habitants du village et des communes voisines. Un grand moment tout à l'honneur de BÉSINGRAND.



Stèle commémorative de BESINGRAND

La charte de fondation du bourg de Maslacq du 3 février 1298

Ce mardi 25 mai 2012 devant un très nombreux public, Benoît Cursente (1) a développé les recherches effectuées sur la création du bourg de Maslacq.

Soirée captivante illustrée par la projection de documents très anciens



Benoît Cursente



Le public salle Ménat

Document traduit par Benoît Cursente

« Chose soit connue de tous que comme le noble Roger Bernard, comte de Foix, vicomte de Béarn et de Castelbon et la noble dame Marguerite, comtesse et vicomtesse de ces mêmes lieux, avaient à Maslacq, dans le Larbaig, vingt casaux questaux et censitaires ou davantage, et qu'une tractation avait eu lieu entre eux et les hommes qui étaient seigneurs de ces casaux afin de peupler Maslacq sous le régime de la franchise, du for et des coutumes de la ville de Morlaas, lesdits seigneurs - promettant avoir, à ce sujet, l'assentiment de leur fils héritier Gaston - affranchirent ces casaux et les terres des casaux et les seigneurs et dames de ces casaux, enfants et légitimes, nés et à naître quand ils feront acte de s'établir (poblar), avec d'autres colons (poblans), dans ce lieu de Maslacq placé sous le régime du for et des coutumes de Morlaas. Et ils leur donnèrent plein pouvoir et franche autorisation d'y faire une enceinte comme il est fait dans les autres lieux peuplés au for de Morlaas. Et ils donnèrent à chacun des colons une place à bâtir de 13 arrases de large et de soixante arrases de longueur s'étendant entre la clôture de l'enceinte, vers l'arrière, et la voie charretière publique moyennant six deniers de sirmenage [« taxe d'habitation »]. Et ils donnèrent à chacun vingt journaux de terres destinées au labour, ou bien à faire des vignes des vergers ou des prairies, moyennant 8 sols de fief à verser chaque année à la Noël. Et ils leur donnèrent, en sus, deux cents journaux de terre qui restera herme, et vouée au pacage ; toutefois, s'ils prennent des terres sur ces deux cents journaux, ils devront payer un fief par journée au tarif des autres cens à la journée.

Et ils retinrent que les seigneurs comte et comtesse [exercent] droit et juridiction, service d'ost et d'alerte (orde) sur les colons quand ils quittent le Larbaig. Et [ils ont un] droit de vente sur les maisons et places et autres terres, vignes, vergers ou prairies, s'ils vendaient celle qu'ils ont peuplée, à savoir un droit de mutation (capssol) d'un denier pour douze et au-delà d'un denier par sol autant que la

somme monterait jusqu'à la limite de mille sous - mille deniers. Et les présentations [redevances coutumières en céréales] seront versées à leur serviteur (messadge) à Maslacq pendant trois jours. En cas de vente rémunérée de maisons, places et autres terres, terres ou vergers ou vignes, s'agissant de celle qu'ils ont peuplée, la vente est retenue pendant neuf jours, et à compter de là [le seigneur] perçoit le droit de mutation (capssol), à raison d'autant de deniers que le montant de la vente compte de sous [soit 1/12^e]. [L'obligation de] l'orde hors du Larbaig, le droit de lods et ventes, et [le versement de] présentations sont retenus sans contradiction ni préjudice du for de Morlaas ni des autres cas, lesquels nous voulons qu'ils soient fermes et établis pour tout temps.

L'ensemble de terre susdit, qu'ils doivent donner aux colons (poblans), s'étend de la voie qui va de Chaudie à Muret, et en dessous toute la terre comprise entre le Laa et le Gave que le seigneur y possède, depuis le chemin Dugar vers l'intérieur. Et le nombre de colons doit être de cent. Et [les colons] doivent prendre [leurs terres] par rang vers le bas depuis Muret en sorte que, s'il se trouvait encore de la terre [disponible] une fois leur lot et leur part pris, que le reliquat situé vers l'aval reste à la seigneurie. [A l'inverse] si d'aventure le seigneur n'avait pas suffisamment de terre pour attribuer des lots complets, il doit leur donner de la terre située alentour, du mieux qu'il pourra le faire. Et lesdits poblans doivent à présent se présenter au nombre de cent. Et outre cela, ceux qui peupleront tout de suite doivent payer tout le cirmenage [taxe d'habitation] et tout le fief [cens] jusqu'à ce que les cent se soient présentés et aient pris possession de leurs places et de leurs terres comme les autres colons.

Le comte et la comtesse ont promis de tenir, garantir et accomplir toutes les choses susdites et chacune d'elles en toute bonne foi. Et le comte en fit serment en posant sa main droite sur les Saints Evangiles de Dieu. De ceci sont témoins En Fortaner de Lescun seigneur d'Esgerrebaque de Monein, En Gassion de Claverie, En Guilhem Arnaud de Parenties de Sauveterre, maître Brun, notaire de Morlaas, Arnaud-Guilhem chapelain de Sainte-Susanne. Fait à Orthez le lendemain de la Purification, l'an du Seigneur 1298, après le dimanche vieux en carême [le 3 Février].

Ladite Dame, considérant, en pleine connaissance de cause, que la faible distance séparant l'enceinte de la ville et les maisons une fois bâties, pouvait s'avérer dangereuse pour les habitants en cas d'incendie ou pour d'autres raisons, la dite dame rallongea chacune des places à bâtir de 40 arrases au-delà des soixante arrases primitivement prévues entre l'enceinte et la rue publique. Et lesdits poblans se sont reconnus quittes et pourvus de cette extension. Témoins : En Guicharnaud de Barrère, frère Arnaud Guilhem de Morlaas, En Gassion de Claverie, N' Arnaud de Saint-Christau, et Arnaud Beg, bayle d'Orthez. Moi, maître Raymond d'Orthez, notaire à la cour de Béarn, présent à la concession de ces clauses, j'ai écrit et signé cette charte de concession desdits seigneurs, dame et messire le comte et comtesse. Pour lui donner plus de force, nous avons fait apposer nos sceaux sur la présente charte, en exprimant la volonté que, si l'un ou l'autre des deux sceaux était rompu et que les sceaux se détériorent en tout ou en partie, que cette charte aie et conserve sa force et sa valeur comme instrument public bon et véritable. Donné et fait comme écrit ci-dessus ».

(ADPA, E2298)



Ancien cadastre du bourg de Maslacq

Le coin de la Généalogie...

Activité toujours présente dans notre association et sans cesse impliquée dans toutes nos recherches et nos productions.

En parallèle avec la réalisation de la généalogie des habitants des villages de notre canton et avoisinants, nous participons également aux recherches individuelles notamment dans le cadre de nos permanences le vendredi après midi à Loubieng.



Au travers de la Fédération Départementale de Généalogie nous sommes en contacts étroits avec les membres des autres associations des Pyrénées Atlantiques.

Site de la Fédération Départementale :
www.federation64.fr

Notre association possède également un site internet sur lequel on peut trouver les résultats de nos travaux (actes d'état civil et paroissiaux, généalogie de nos villages, les bulletins des années précédentes, infos diverses...)



www.mclvl.fr



Nos adhérents peuvent également consulter nos archives et de nombreux documents à notre local à Loubieng (5 chemin Haderne 64300 Loubieng) lors de nos permanences les vendredi de 16h30 à 18h30.

Nous sommes intervenus à différentes reprises pour initier et approfondir les recherches généalogiques :

* A Orthez le vendredi 12 octobre, dans le cadre des journées du Livre, de nombreux scolaires et leurs maîtres sont venus découvrir ce qu'est la généalogie.

Beaucoup d'entre eux repartent avec des interrogations plein la tête et des perspectives d' « enquête » familiale

*A Besingrand à la demande d'un groupe de personnes deux soirées ont été organisées les 12 et 19 mars :

Comment faire de la généalogie ? Les recherches familiales, les vieux papiers, les vieilles photos, les témoignages des anciens...les recherches en mairie, aux archives départementales, les sites sur internet, les associations de généalogie, les forums...

Mais aussi les méthodes de recherches (papier, crayon, gomme, appareil photo...) avec beaucoup de patience, d'humilité, de rigueur et bien entendu de passion !

L'utilisation de l'outil informatique a également été abordée et nécessitera très certainement des futures soirées de perfectionnement.

* A Loubieng le mardi 26 mars et pour la troisième année consécutive une soirée de perfectionnement s'est déroulée dans une ambiance très conviviale. L'utilisation plus approfondie du logiciel Hérédis a été abordée...et la soirée s'est terminée par un frugal repas préparé par Annie et Jacques que nous remercions chaleureusement.



En projet des animations sont prévues à Noguères, Maslacq et Lasseube.

Journées du Livre à ORTHEZ

13 et 14 octobre 2012

Cette année encore notre association a été présente aux traditionnelles Journées du livre orthésiennes et nous a permis d'établir de nombreux contacts avec nos adhérents (anciens, nouveaux et futurs...) et de nombreux visiteurs.

Nos publications exposées, consultées et souvent achetées ont également permis d'échanger sur le patrimoine, la généalogie et l'histoire de nos villages.

La projection par vidéo projecteur des travaux réalisées par nos membres (collection de cartes postales, vues diverses, arbres généalogiques, documents divers) a été également très appréciée.



Et rendez-vous aux Journées 2013

Mémoire du Canton de Lagor et des Vallées

Membres du Conseil d'Administration

Ouerdane Jean, président
Arriau André, vice président
Jegoux Chardier, Isabelle
Labat Sabine, secrétaire adjointe
Larsen Jeanne-Marie, secrétaire
Lacourrège Gérald, trésorier adjoint
Lamaison Jacques
Le Chanony Marc
Malemanche Marie-France
Marque Michel
Rathier Maurice, trésorier
Ricoti Marc

Membres du Conseil d'Administration issus du Collège des Communes

Cambet Annie, Lamaison Gilberte, Clin André

Membres d'honneur

Casalaa Monique, Champagnac Jeanine, Staes Jacques

Communes adhérentes

Abidos - Besingrand - Biron - Castetner - Laà-Mondrans - Lacq-Audéjos - Lagor
Loubieng - Maslacq - Mont (Arance, Gouze, Lendresse) - Mourenx - Noguères
Os-Marsillon - Ozenx-Montestrucq - Sarpourenx - Sainte Suzanne - Sauvelade -
Viellèségure

Sommaire n° 10 - juin 2013 -

	Pages :
Édito	3
Introduction :	5
Abidos	17
Arance	19
Besingrand	25
Biron	35
Castetner	45
Gouze	59
Laà Mondrans	66
Lacq	72
Lagor	78
Lanneplaa	86
Lendresse	92
Loubieng	98
Maslacq	128
N.Dame Muret	138
Mont	141
Montestrucq	153
Mourenx	160
Noguères	166
Os-Marsillon	169
Ozenx	173
Sainte Suzanne	180
Sarpourenx	190
Sauvelade	194
Vielleségure	202
 Bribes :	 213
Réquisition des cloches	214
Nouvelles églises	221
Le poilu Bach	224
 Vie de l'Association :	 227
Nos parutions	228
AG 2012	229
Journée du Patrimoine 2012	230
Inauguration Stèle Besingrand	231
Conférence B. Cursente à Maslacq	233
La généalogie	235
Journée du Livre 2012	237
Organigramme	238